

## Fiche de poste Chef de Service de Contrôle de Gestion

### Mission(s)

- Assurer l'appui et le suivi régulier des objectifs et des résultats au niveau des services du Département de la Transition Energétique.

### Responsabilités

- La mise en place d'un système de pilotage et de suivi des objectifs et des projets du Département.
- La mise en place d'un système d'information sur l'état d'avancement des objectifs des entités centrales et régionales.
- La vérification de la conformité des autorisations et des actes administratifs et budgétaires à la réglementation en vigueur.
- La contribution à la fixation des objectifs de chaque entité conformément aux orientations stratégiques du Département et au plan d'action du Gouvernement ;
- La contribution à l'optimisation des ressources et des moyens pour l'atteinte des objectifs des entités centrales et régionales.
- Le respect de l'obligation de confidentialité des informations dont il peut avoir connaissance dans le cadre de sa fonction.

### Activités principales

- Contribuer à l'amélioration continue des services rendus par le Département en identifiant les leviers de performance organisationnelle ;
- Piloter le processus de contrôle de gestion et participer à l'élaboration des objectifs des entités centrales et régionales du DTE ;
- Elaborer un rapport global annuel des objectifs des entités centrales et régionales du DTE ;
- Elaborer des états de synthèse et des rapports d'évaluation sur l'état d'avancement des objectifs et des projets du DTE ;
- Concevoir et mettre en place des tableaux de bord en concertation avec les entités du DTE ;
- Accompagner les entités centrales et régionales du DTE pour la mise en place de systèmes de pilotage de leurs activités ;
- Promouvoir le contrôle de gestion au niveau des différents services du DTE ;
- Contribuer à l'élaboration de manuels de procédures internes ;
- Améliorer, en concertation avec les entités concernées, les procédures de gestion internes ;
- Procéder, à la demande de la hiérarchie, à l'analyse de performance ;
- Élaborer la cartographie des risques, en collaboration avec les services concernés ;
- Contribuer à l'amélioration de la gestion des services du DTE et à la généralisation des meilleures pratiques de gestion ;
- Préconiser des solutions pour remédier aux difficultés rencontrées.